

CLASSIC MID-AMATEURS D'EAUZE
02 avril au 03 avril 2022
Lieu dit Guinlet
32800 EAUZE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 25 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **02 avril 1997** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-6 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur à 18,5
 Messieurs index inférieur à 15,5

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 60 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
60	14	6

Note : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **18 mars 2022**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Classics Mid-Amateurs : voir §1.2.1-6 (7.Champ des joueurs)

Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Grand Prix Seniors qui se déroule le même jour.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :

www.golfdeauze.com

05 62 09 80 84 - contact@golfdeauze.com

Date limite d'inscription : 18 mars 2022 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : 80 €

Forfait : voir § 1.2.1-6 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-6 (7.Classement)

Les 2 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.